

CHRONIQUE

de la Semaine

Bimensuel d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

«Destination Togo» :

**« Les seules personnes
qui ne connaissent pas
le Togo, ce sont les
Togolais », Asal Jacques**

P.3



**L'Argentine renverse
l'Angleterre et affrontera
l'Espagne en finale**

P.7



Evala 2026 :

**Grande finale dans le
canton de Pya ce matin
sous le regard du
Président du Conseil**

P.4



Culture de la cybersécurité :

**ANCy a renforcé
la capacité d'une
quarantaine de
médias à Kpalimé**

P.2



Restauration de la paix dans les Grand Lacs :

**Félix Tshisekedi salue
l'implication
personnelle
de Faure
Gnassingbé**

P.3



Lutte contre la corruption :

**Et si les lanceurs
d'alerte devenaient
des alliés des
gouvernants ?**

P.3



Chers usagers de la route, merci de prévoir
exactement le montant équivalent à votre
redevance afin de faciliter le passage au péage.

Culture de la cybersécurité : ANCy a renforcé la capacité d'une quarantaine de médias à Kpalimé

La ville touristique de Kpalimé a abrité du 7 au 9 juillet 2026 la troisième session de formation en cybersécurité destinée aux professionnels des médias. Une initiative de l'Agence nationale de la cybersécurité (ANCy) qui s'inscrit dans la droite ligne de la politique de la cybersécurité voulue par les hautes autorités du pays.

Cette initiative répond aux nouveaux défis auxquels est confrontée la profession. Avec la transformation numérique, les pratiques journalistiques ont profondément évolué, facilitant la collecte, le traitement et la diffusion de l'information. Toutefois, cette évolution s'accompagne de risques grandissants tels que le piratage informatique, l'usurpation d'identité, les rançongiciels, le vol de données sensibles ou encore les

naïves, bonnes pratiques), «sécurité messagerie et réseaux sociaux» (Phishing, paramètres de confidentialité, comportements sécurisés), «fake news et deepfakes sources et médias synth» (Identification, vérification des sources, outils de détection), «confidentialité des données et outils IA» (vie privée numérique, risques liés aux IA génératives Avancé), «sauvegarde et transfert sécurisé des données» (règle 3-2-1, chiffrement des transferts,



campagnes de désinformation. C'est pourquoi le séminaire de Kpalimé s'était articulé autour de plusieurs modules entre autres : «présentation de l'écosystème cybersécurité» (vue d'ensemble, acteurs, enjeux, vocabulaire clé), «gestion des mots de passe et authentification» (politiques MdP, MFA, gestion-

outils recommandés), «gestion sécurisée des sites web cas des CMS» (WordPress, sauvegardes, accès admin), «hygiène numérique au quotidien» (réflexes essentiels checklist individuelle) etc.

L'objectif de cette formation n'est pas de faire des journalistes des ingénieurs en sécurité. L'ANCy a voulu trans-



Daniel E. ASSOTE (g), Directeur de Publication de Chronique de la Semaine recevant son attestation

mettre des gestes concrets, applicables dès le retour à la rédaction.

Pendant trois jours, alternant théorie, démonstrations et mises en situation, les participants ont appris à déjouer les pièges du phishing, à verrouiller leurs comptes et appareils, à chiffrer leurs échanges avec leurs sources et à adopter des pratiques simples pour naviguer sans exposer leurs données.

Ouvrant les travaux au nom du directeur général de l'ANCy, Didemana Nangbam, directeur de la Réglementation et du Contrôle de conformité, a réaffirmé l'engagement de l'Agence en faveur du renforcement des capacités des professionnels de l'information. Transmettant les salutations du directeur général, retenu par

d'autres obligations, il a insisté sur la nécessité d'accompagner les médias dans leur adaptation aux enjeux du numérique.

Selon lui, les journalistes ont également une responsabilité importante dans la sensibilisation du grand public aux bonnes pratiques en matière de cybersécurité. «Un journaliste bien formé en matière de cybersécurité peut contribuer à renforcer la résilience numérique de toute la société», a-t-il souligné, invitant les participants à devenir des relais de prévention auprès de leurs audiences. «Le slow journalism vaut mieux qu'un scoop faux. La rapidité à tout prix est l'ennemie de la vérité surtout dans un contexte où une fausse information peut déclencher des violences. Croiser au moins 2

sources indépendantes. Une seule source, même réputée, peut se tromper. Deux sources indépendantes qui confirment augmentent considérablement la fiabilité de l'information», a martelé Didemana Nangbam.

En portant ce projet, l'ANCy démontre une vision moderne de la cybersécurité. Au lieu de se limiter à la protection des infrastructures de l'État, l'Agence va au contact des métiers qui façonnent l'opinion et structurent le débat public.

Cette démarche mérite d'être saluée. Elle place le Togo parmi les pays qui comprennent que la cybersécurité n'est pas qu'une affaire de techniciens. Et dans cette chaîne de responsabilités, les médias occupent une place centrale.

En dotant les journalistes de ces nouveaux réflexes, l'ANCy leur donne les moyens d'exercer avec plus de sérénité et de professionnalisme. Elle leur confie aussi une mission : être les sentinelles du numérique, capables de repérer une menace, de la signaler et d'éduquer le public. En clôturant les travaux, le Commandant Gbota Gwaliba, le directeur général de l'ANCy s'est félicité de l'intérêt et de l'engagement manifestés par les participants tout au long de la formation. Il les a invités à mettre en pratique les connaissances acquises et à devenir des relais de sensibilisation auprès de leurs rédactions et du grand public, dans l'objectif de promouvoir une culture de cybersécurité et de contribuer à un cyberspace togolais plus sûr. C'est donc sur une note de satisfaction, d'espoir et de remises d'attestation des mains du Commandant Gbota Gwaliba que la rencontre de Kpalimé a pris fin.

Daniel A.

PAL : Edem Kokou Tengué succède au Contre-Amiral Fogan Kodjo Adégnon

Après plus d'une décennie à la tête du Port autonome de Lomé (PAL), le contre-amiral Joseph Fogan Kodjo Adégnon cède son fauteuil de directeur général à Edem Kokou Tengué, jusqu'ici ministre délégué chargé de l'Économie maritime. Cette nomination, annoncée le 2 juillet 2026, ouvre une nouvelle étape pour l'une des principales plateformes portuaires d'Afrique de l'Ouest, au cœur des échanges commerciaux du Togo et des pays de l'hinterland. Joseph Fogan Kodjo Adégnon a été nommé directeur général du Port autonome de Lomé en septembre 2005. Il a dirigé cette importante infrastructure pendant 21 ans, avant d'être remplacé par Kokou Edem Tengue en juillet 2026.

Le départ du contre-amiral Adégnon marque la fin d'un long règne durant lequel le Port de Lomé a renforcé sa compétitivité et consolidé son statut de hub logistique régional. Sous sa direction, plusieurs projets de modernisation ont été menés, contribuant à améliorer les performances de la plateforme et son attractivité auprès des opérateurs économiques internationaux.

Son successeur, Edem

Kokou Tengué, connaît bien les enjeux du secteur maritime. Ancien dirigeant dans le groupe Maersk et ancien ministre de l'Économie maritime, il a piloté plusieurs réformes destinées à renforcer la compétitivité du secteur portuaire togolais. Sa nomination à la tête du PAL s'inscrit dans la volonté des autorités de poursuivre les investissements et d'accélérer la modernisation des infrastructures portuaires.

Kokou Edem Tengue aura pour mission de poursui-



vre la modernisation des infrastructures, d'accélérer la transformation numérique des services portuaires, d'améliorer la fluidité des opérations et de renforcer l'attractivité de la plateforme auprès des opérateurs et investisseurs internationaux.

Il prend les rênes d'un port engagé depuis plusieurs années dans une dynamique

de développement, marquée par d'importants investissements et une progression continue de ses performances. Cette nomination s'inscrit dans la volonté des autorités de consolider les acquis et de poursuivre les ambitions du Togo en matière de logistique, de commerce régional et de croissance économique.

Carole

CHRONIQUE

de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE
DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable

Julienne Pawimondom
BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication

Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef

Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

«Destination Togo» : « Les seules personnes qui ne connaissent pas le Togo ce sont les Togolais », Asal Jacques

Dans le cadre réveiller et de promouvoir «Destination Togo», un grand concert gratuit a eu lieu le samedi 4 juillet 2026 à Lomé dans le quartier Hedzranawoe. L'évènement organisé par le promoteur français de «Destination Togo», Asal Jaques et animé par la célèbre chanteuse togolaise SAVI Ayawa Mawulawoe Imelda, vise à susciter chez les filles et fils du Togo l'amour de leur pays et les potentialités dont il regorge.

Cet évènement qui a mobilisé plusieurs personnes de toutes les catégories d'âge et de différentes couches sociales était riche en sons et en images. L'artiste de la chanson, Imelda a égayé le public avec la musique chaude adaptée aux enfants, slow français, jazz, classique et les compositions personnelles pour les adultes.

« Ma présence ce soir c'est pour soutenir Destination Togo qui est organisé par Jacques Asal. C'est pour réveiller «Destination Togo», c'est un esprit de culture et de partage de joie qui nous réunit. On est là pour réveiller ça au travers des chansons classique, jazz et des compositions personnelles, des projections des œuvres sculpture », a indiqué l'artiste musicienne et plasticienne.

Selon Imelda, cette soirée a été mémorable pour les Togolais par les chansons qu'ils ont entendues et de par tout ce que Jacko aura dit pour le réveil de Destination Togo.

Tout en saluant ses devanciers du Togo en musique et en art plastique pour le travail qu'ils ont abattu,

Imelda a souhaité spécialement que la culture togolaise aille de l'avant.

Qu'est-ce qui a motivé cette initiative ?

« Ce qui me motive, c'est les gens avec qui je vis chaque jour et les gens qui ne m'appellent plus Yovo mais qui m'appellent Jacko du Togo parce qu'ils savent que je suis intégré et que je fais partie de leur vie. C'est ça qui m'a motivé aujourd'hui. Je voulais faire un très bon choix et c'est Imelda qui s'est imposée parce que c'est un très bon choix pour représenter son pays, pour représenter son talent. Imelda, ça représente une femme, ça représente une femme active, ça représente une femme ambitieuse, ça représente une femme de talent, ça représente une femme qui aime son pays. Elle ne cherche pas à fuir son pays, elle cherche à valoriser son pays, elle cherche à apporter tout son talent au pays, Imelda c'est tout ça. Et il y a ici au Togo beaucoup de jeunes femmes et beaucoup de jeunes gens qui aiment leur pays, qui n'ont pas l'intention de s'en aller qui veulent créer ici et moi avec ma



petite force, mes petits bras et ma petite intelligence je veux valoriser ça, c'est ce qui veut dire Destination Togo » a indiqué Asal Jacques, fondateur de Destination Togo. Togo, pays d'accueil et de valeur

Pour le promoteur, les togolais du monde entier devraient reconnaître qu'ils ont un beau pays et par conséquent ils doivent arrêter de râler pour valoriser leur pays à travers de bonnes œuvres nobles.

«J'étais absent que de deux ans, quand je suis arrivé tous les enfants me reconnaissent, tous les enfants me célèbrent, me saluent, ils sont polis, très bien réservés et c'est ça le Togo », a déclaré Asal Jacques.

Sans ambages, il estime que : «les seules personnes qui ne connaissent pas le Togo ce sont les Togolais».

«Ils ignorent à quel point

leur pays a de la valeur. Ils ignorent à quel point leur peuple a de la valeur. J'ai voyagé dans différents autres pays d'Afrique, je ne vais pas en parler mais si je suis ici c'est tout mon cœur qui est ici, parce que le Togo et les Togolais le valent bien. Vraiment moi c'est un honneur de pouvoir être utile ici au Togo. Vraiment je suis honoré, quand on me donne le visa et qu'on m'autorise d'être là je suis honoré, quand on m'accueille je suis honoré quand on me reconnaît dans la rue je suis honoré parce que ce peuple est un peuple vraiment agréable, faites le tour du monde et vous verrez que vous reviendrez au Togo », s'est réjoui Jacko.

Conseil
Levez-vous arrêtez de râler contre la pluie, contre le soleil, contre le vent, arrêtez de râler contre le reste du monde et regardez ce que vous pouvez faire. La petite chose que vous ferez, peut avoir des

grandes conséquences autour de vous et des fois c'est avec peu de choses qu'on déplace les montagnes. Je suis en train de créer des entreprises au Togo avec des jeunes gens et des jeunes femmes qui ont ensuite fait des choses et c'est comme ça! Voilà, moi, je connais plein de gens qui se lèvent pour faire non pas pour râler, alors je vous dis un conseil, arrêtez de vous plaindre, regardez ce que le ciel a mis devant vous et utilisez-le.

Parlant des talents, Asal Jacques estime que le talent dans la bible, c'était la pièce de monnaie de l'époque mais c'est aussi le talent que chacun a reçu, donc chaque togolais devrait évaluer, regarder le talent qu'il a et l'utiliser. Et si ça ne marche pas dit-il, sachez que tous les grands hommes du monde qui ont réussi sont passés par un moment où ça n'a pas marché. L'échec c'est juste arrêter. «Si ça ne marche pas, vous recommencez et un jour une porte s'ouvre, un jour une opportunité se prête à vous et un jour votre monde va changer autour de vous. N'attendez pas que les autres changent votre monde parce que quand vous attendez que les autres changent votre monde vous allez forcément les critiquer parce qu'ils n'auront pas changé votre monde, a-t-il affirmé.

Daniel A.

Restauration de la paix dans les Grands Lacs : Félix Tshisekedi salue l'implication personnelle de Faure Gnassingbé

Le président du Conseil, Faure Gnassingbé, a reçu le 14 juillet 2026 à Pya, dans la préfecture de la Kozah, le ministre de l'Intégration régionale de la République démocratique du Congo (RDC), Floribert Anzuluni, en mission diplomatique au Togo. L'émissaire était porteur d'un message du président congolais Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.



L'audience a permis aux deux personnalités d'échanger sur les perspectives de renforcement de la coopération entre le Togo et la RDC. Les discussions ont également porté sur la situa-

tion sécuritaire dans l'Est congolais, une région toujours confrontée à une crise persistante malgré les différentes initiatives engagées pour favoriser le retour à la stabilité. Les efforts diplomatiques en

cours en vue d'un règlement durable du conflit dans la région des Grands Lacs ont occupé une place importante dans les échanges. À l'issue de la rencontre, Floribert Anzuluni a salué l'implication personnelle de Faure Essozimna Gnassingbé dans les démarches de médiation destinées à restaurer la paix.

Désigné par l'Union africaine comme Médiateur pour la résolution de la crise dans l'Est de la RDC et dans la région des Grands Lacs, le Président du Conseil togolais poursuit ses consultations avec les différentes parties concernées. Cette mission vise à rapprocher les positions des acteurs impliqués et à créer les conditions d'une solution pacifique et durable au conflit qui affecte cette partie du continent africain.

La rédaction

Lutte contre la corruption : Et si les lanceurs d'alerte devenaient des alliés des gouvernants ?

Sans la protection des lanceurs d'alerte, la lutte contre la corruption reste vulnérable. C'est le message porté par le Collectif des Associations Contre l'Impunité au Togo (CACIT) lors de la 35ème session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (CCPCJ), tenue du 1er au 5 juin 2026 à Vienne, en Autriche.

Représenté par son Directeur exécutif, Ghislain Koffi Nyaku, et Rachel Molley, Coordinatrice du Programme régional Afrique, le CACIT a pris part à cette importante rencontre internationale organisée sous l'égide de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

À cette occasion, le Directeur exécutif du CACIT a prononcé une déclaration contributive appelant au renforcement des mécanismes de protection des lanceurs d'alerte. Il a souligné le rôle déterminant que jouent ces acteurs dans la dénonciation

des faits de corruption, la lutte contre l'impunité et la promotion des droits humains.

« Les lanceurs d'alerte sont souvent les premiers à exposer les pratiques de corruption, les violations de droits humains, des pratiques qui portent atteinte à l'intérêt général. Pourtant, dans de nombreux contextes, ils demeurent insuffisamment protégés et s'exposent à des représailles parce qu'il n'y a pas de cadre juridique qui encadre leur travail. Voilà pourquoi nous avons décidé de faire

Suite à la page 5

Evala 2026 : Grande finale dans le canton de Pya ce matin sous le regard du Président du Conseil

Evala, les luttes traditionnelles en pays kabyè ont officiellement débuté samedi 11 juillet 2026. Tout comme à l'ouverture, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a assisté aux demi-finales et finales de plusieurs cantons. Après les finales de Tchitchao le lundi, celui de yadè le mardi et celle de Bohou hier mercredi, le Président du Conseil sera aux côtés des lutteurs du canton de Pya ce matin. Il poursuivra le périple des Evala demain vendredi avec la finale dans les cantons de Sarakawa, Yaka, Lama, Kouméa et Djamdè puis le samedi dans ceux de Lassa, Soumdina et Tcharè. En plus des empoignades, des danses initiatiques ont été organisées sur place des marchés de Tcharè et de Pya-Hodo le lundi 13 juin dernier, rappelant ainsi la portée culturelle et symbolique des Evala, en présence du Président du Conseil. La danse générale des Evala prévue dimanche 19



juillet au domicile du père de la nation, sera l'apothéose des Evala de l'édition 2026.

Bien plus qu'une compétition sportive, les luttes traditionnelles Evala demeurent une véritable école de vie, un espace privilégié de transmission des savoirs, des traditions et des valeurs qui façonnent les citoyens de demain.

Au-delà de l'aspect sportif, les Evala constituent un rite initiatique majeur en

pays kabyè. Elles marquent le passage des adolescents à l'âge adulte et perpétuent des valeurs essentielles telles que le courage, la discipline, la persévérance et la solidarité. Cette tradition contribue également à la transmission des savoirs et des pratiques culturelles légués de génération en génération.

Tout au long de la cérémonie, les lutteurs, leurs familles et de nombreux supporters ont exprimé leur attachement à cette fête traditionnelle

à travers des chants, des danses et diverses manifestations de joie. Ils ont également témoigné leur reconnaissance au Président du Conseil pour son soutien à cette célébration, considérée comme l'une des plus importantes expressions de l'identité culturelle togolaise.

Les passages du Président du Conseil ont été accueillis par des acclamations d'une foule nombreuse venue assister à l'ouverture des festivités et saluer son action en

faveur du développement économique, social et culturel du pays.

Outre les luttes traditionnelles, l'événement sera ponctué par des activités culturelles, sociales, éducatives et économiques destinées à promouvoir le patrimoine national, à renforcer l'attractivité touristique de la région et à valoriser les savoir-faire locaux.

Daniel A.

7è Réunion ministérielle du Processus du Pena :

Prof. Robert Dussey a réaffirmé l'engagement du Togo pour une réelle coopération régionale

La 7è Réunion ministérielle du Processus des Etats atlantiques africains (Peaa) coorganisée par le Maroc et le Bénin, du 12 au 13 juillet 2026 à Cotonou a clôturé ses travaux sur une note de satisfaction et d'espoir.



23 Etats riverains de l'Atlantique étaient présents dans la Capitale béninoise dont le Ministre des Affaires étrangères, Robert Dussey pour s'accorder sur les mécanismes de renforcement de la sécurité maritime, le développement de corridors logistiques verts et la promotion des énergies durables.

En effet, Le Processus

des Etats atlantiques africains (Peaa) a été créé en juin 2022 à l'initiative du Roi du Maroc, Sa Majesté Mohammed VI dans le but d'amener les pays ouverts sur l'Atlantique à capitaliser les atouts qu'offre l'océan atlantique pour devenir des acteurs avisés de la gouvernance maritime internationale, à la lueur des bouleversements économiques et sécuritaires aux dires de l'Am-

bassadeur Mohamed Methqual, Directeur général de l'Agence marocaine de coopération internationale (Amci), à la cérémonie d'ouverture des travaux.

Son intervention fut également un appel pour une intégration africaine assumée et bénéfique à tous. Il a posé la question de la sécurité maritime comme principal chantier à entamer. Pour ce faire, il a proposé de prioriser les échanges de renseignements et la coopération dans la lutte contre la piraterie, les trafics illicites, la criminalité transfrontalière, les cybermenaces visant les infrastructures portuaires. Le développement des infrastructures portuaires modernes interconnectées est un autre axe évoqué sans oublier le respect de l'environnement afin de mieux intégrer l'Afrique, aux chaînes de valeur mondiales, a-t-il dit. Le projet est ambitieux, mais réaliste, dans la mesure où il est axé sur le développement partagé à travers la paix et la sécurité. Il s'agit désormais de se tourner vers une coopération économique et sécuritaire

renforcée le long des côtes atlantiques. Ces objectifs ont été également salués par Prof. Robert Dussey, qui a réaffirmé l'engagement du Togo pour une réelle coopération régionale.

Ainsi, il a été adopté à cette 7è réunion à Cotonou, une déclaration dite : « Déclaration de Cotonou » par les Etats présents. Remerciant les participants aux travaux, Mme Corinne Amorin Brunet, Ministre des Affaires étrangères du pays hôte, s'est réjouie de voir l'Afrique prendre ses problè-

mes à bras la corps. Le développement de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) rend pertinente la mise en place du Processus des Etats atlantiques africains. Elle y voit une plus-value avec les pays de l'hinterland grâce aux corridors reliant les ports aux territoires de l'intérieur. Un autre rendez-vous est pris en Septembre 2020.

Carike A.



Exposition Kar'ARTS 2026 : Une conférence-débat se tient aujourd'hui autour de «Laking entre tradition et modernité»

À Kara, l'Exposition Kar'ARTS 2026, placée sous le thème LAKING, la chasse traditionnelle en pays Kabyè, a été solennellement ouverte par le Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, Isaac Tchiakpe, qui avait à ses côtés le Maire de la Commune Kozah 1, Me N'Djellé Abby Edah, des amis ART Trip de France, et des artistes togolais. La cérémonie, qui s'est tenue à l'hôtel Colline d'Or, a été marquée par l'ouverture du vernissage de l'exposition.

Seize artistes togolais et français ont participé à cette exposition. Le ministre Tchiakpe a, dans son discours d'ouverture, salué le génie des artistes pour leur sens élevé de créativité. Il n'a pas manqué de féliciter la promotrice de l'événement, Mme Atafèinam Belei, qui ne ménage aucun effort pour sortir



l'art plastique togolais de l'or-nière. «C'est une femme bat-tante et visionnaire», a-t-il dit. Quant aux artistes, le ministre les a appelés à plus d'innova-tions et à l'excellence. Me N'Djellé Abby Edah s'est dit heureux et honoré par la tenue de cette activité artistique dans sa commune.

Organisée sous le haut patronage du ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts et sous le parrainage de la commune Kozah 1, l'Exposition Kar'ARTS Evala 2026 vise à mettre en exergue le mystère de la chasse traditionnelle du

peuple Lama ou Kabyè à travers des œuvres d'art plasti-que. Cette exposition se pour-suit jusqu'au samedi à l'hô-tel Colline d'Or et sont mar-quées ce jeudi par une grande conférence débat.

Daniel A.



Togo : Le SONAFIR remplace la SAFER

La création de nouvelles structures publiques a marqué les travaux du Conseil des ministres du 26 juin 2026. Le gouvernement a adopté plusieurs décrets portant notamment création de l'Agence des travaux et de gestion des routes du Togo (AGERROUTE TOGO), de la Société nationale de financement routier (SONAFIR) et du Bureau d'études et d'ingénierie du Togo (BEIT), tout en élargissant les missions de Cyber Defense Africa (CDA).



Au-delà de la diversité des secteurs concernés, ces décisions répondent à une même logique qui est celle de spécialiser davantage les missions de l'État afin d'améliorer la conduite des politiques publiques. Chaque nouvelle entité se voit attribuer un domaine de compétence précis, avec pour objectif de réduire les chevauchements de responsabilités et de renforcer l'efficacité de l'action publique.

La création de l'Agence des travaux et de gestion des routes du Togo (AGERROUTE TOGO), est une nouvelle

structure spécialisée chargée d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée des projets routiers. Cette réforme vise à améliorer l'efficacité dans la conduite des chantiers, à réduire les retards d'exécution et à renforcer la qualité des infrastructures. En parallèle, le gouvernement crée la Société nationale de financement routier (SONAFIR), qui remplace la SAFER avec des missions élargies afin de diversifier les sources de financement des infrastructures routières et de mobiliser davantage de partenariats stratégiques. Désormais, les responsabilités seront claire-

ment réparties entre la SONAFIR, chargée du finance-ment, et l'AGERROUTE TOGO, responsable de la réalisation des projets.

Le Conseil a également franchi une nouvelle étape dans la consolidation de l'ex-pertise nationale avec la créa-tion du Bureau d'études et d'in-génierie du Togo (BEIT). Cette nouvelle entité aura pour mis-sion d'accompagner l'État et les acteurs privés dans la conception, le suivi et le contrôle technique des grands projets de développement, réduisant ainsi la dépendance aux exp-ertises étrangères tout en valo-risant les compétences nation-ales.

Sur le front de la trans-formation numérique, le gou-vernement renforce les pré-ro-gatives de Cyber Defense Africa (CDA). Le décret adopté actualise le cadre réglemen-taire de cette société afin de lui permettre d'étendre ses ac-tivités à la conception, à la pro-duction, à la maintenance et à la commercialisation de drones aériens, terrestres et maritimes. Une évolution qui traduit la volonté des autorités de ren-forcer la souveraineté techno-logique du pays face aux nou-velles menaces cybernétiques

Lutte contre la corruption : Et si les lanceurs d'alerte devenaient des alliés des gouvernants ?

Suite de la page 3

ce plaidoyer pour que la com-munauté internationale prenne en compte leur situa-tion particulière en renforçant

politiques. C'est pourquoi la lutte contre la corruption doit demeurer une priorité. Les lanceurs d'alerte jouent un rôle crucial dans cette dyna-mique en révélant des prati-



leur protection. C'est une con-dition essentielle pour garan-tir la transparence, la redevabilité et l'efficacité de la lutte contre la corruption », a fait savoir M. Nyaku.

Selon le Directeur exé-cutif du CACIT, la corruption constitue un obstacle majeur au développement humain et compromet les efforts des États en matière de promotion et de protection des droits hu-mains. En détournant des res-sources destinées aux servi-ces publics et au bien-être des populations, elle affaiblit la capacité des gouvernements à honorer leurs engagements nationaux et internationaux.

« La corruption prive les États de ressources essen-tielles à la réalisation des droits humains. Dans un contexte de bonne gouvernance, ces res-sources peuvent être mobili-sées pour garantir l'accès des populations aux droits écono-miques, sociaux et culturels, mais également pour assurer le respect des droits civils et

ques qui portent atteinte à l'intérêt général. À ce titre, ils doivent bénéficier d'une pro-tection efficace et adaptée », a souligné Ghislain Koffi Nyaku.

Le CACIT a également attiré l'attention sur les défis croissants auxquels font face les journalistes, défenseurs des droits humains, activistes et autres citoyens engagés dans la dénonciation des actes de corruption. Selon l'or-ganisation, les restrictions de l'espace civique dans plu-sieurs contextes fragilisent davantage leur sécurité et leur capacité à agir efficace-ment.

En marge des travaux de la Commission, la délégation du CACIT a participé à plusieurs échanges techni-ques organisés par l'ONUDC autour des réformes péniten-tiaires, de la réinsertion so-ciale des personnes détenues et des innovations en matière de justice pénale

Banque mondiale : Anna Bjerde, Directrice générale des opérations attendue au Togo demain

En tant que partenaire de développement à long terme, soutenant les efforts déployés par les pays pour renforcer le capital humain, créer des emplois, renforcer la résilience et accélérer une croissance économique inclusive, le Groupe de la Banque mondiale va dépêcher sa Directrice générale des opérations au Tchad, au Bénin et au Togo du 15 au 17 juillet 2026.

Anna Bjerde, effectuera une visite officielle au Tchad (15-16 juillet), puis au Togo et au Bénin (16-17 juillet). Cette mission de haut niveau lui permettra de rencontrer les plus hautes autorités des trois pays ainsi que des représentants de la société civile, du secteur privé, des partenaires au développement et des leaders d'opinion. L'objectif est de renforcer le dialogue sur les réformes et les investissements visant à favoriser la création d'emplois, renforcer la résilience et élargir les opportunités économiques. Elle sera accompagnée par Ousmane Diagana, Vice-président pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Au Tchad, Anna Bjerde participera au Forum africain de l'eau, organisé conjointe-

ment par le gouvernement tchadien et le Groupe de la Banque mondiale dans le cadre de l'initiative Water Forward. Placé sous le thème « De la vision à l'action », le Forum réunira des dirigeants africains autour des enjeux de sécurité hydrique, de résilience climatique et d'accès à l'eau potable, essentiels à la santé, à la croissance économique et à la création d'emplois. Cette visite contribuera également à promouvoir l'initiative Water Forward, lancée lors des Réunions de printemps du Groupe de la Banque mondiale et du FMI en avril 2026. Cette initiative a pour objectif d'améliorer la sécurité hydrique de 400 millions de personnes d'ici 2030.

Au Togo, Mme Bjerde approfondira le dialogue stratégique avec les plus hautes autorités sur les priorités na-



tionales de développement, les réformes en cours et l'agenda d'intégration régionale. Alors que le pays finalise sa nouvelle feuille de route de développement pour la période 2026-2031, les échanges porteront notamment sur la création d'emplois à travers les plateformes logistiques et les corridors économiques. Ils mettront également en lumière les investissements destinés à renforcer le commerce, la

connectivité régionale et la résilience climatique, notamment autour du port de Lomé et dans le cadre du Programme de gestion du littoral ouest-africain.

Au Bénin, Anna Bjerde poursuivra le renforcement du partenariat entre le Groupe de la Banque mondiale et le pays à travers des échanges avec les plus hautes autorités sur les priorités de développement et les réformes clés. Elle partici-

pera au lancement du nouveau Cadre de partenariat pays 2026-2036, la feuille de route qui orientera la coopération pour la prochaine décennie. Cette visite, qui intervient à un moment stratégique pour le Bénin, mettra en lumière des investissements structurants dans l'énergie, la nutrition, l'industrialisation et l'inclusion des jeunes, afin de stimuler la création d'emplois, d'attirer les investissements privés et de soutenir une croissance durable et inclusive.

Une occasion pour Mme Bjerde de toucher du doigt la réalisation des différents projets financés par le Groupe dans ces pays et de rencontrer des bénéficiaires afin d'évaluer, sur le terrain, les défis, les progrès réalisés et les opportunités de développement.

ARCOP: Quand Soulou Lalawele sauve le Ministère de l'Agriculture d'une prétendue surestimation

Dans une décision rendue le 15 mai 2026, le Comité de règlement des différends de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) a confirmé la régularité de deux procédures de demande de renseignement de prix engagées par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de la Souveraineté alimentaire. Par conséquent l'institution rejette comme non fondés les griefs formulés dans une dénonciation anonyme portant sur une prétendue surestimation des montants prévisionnels et sur des critères d'expérience jugés discriminatoires.

La plainte concernait deux marchés : l'acquisition de 1 000 palettes destinées aux magasins de stockage de la zone 4 et l'installation d'un groupe électrogène de 20 KVA avec accessoires au profit du projet PATA-OTI à Mango. Le dénonciateur estimait que les montants prévisionnels étaient exagérés et que les exigences en matière d'expérience similaire limitaient l'accès des jeunes entreprises à la commande publique.

Saisie de l'affaire, l'ARCOP a procédé à l'instruction du dossier et auditionné la Personne responsable des marchés publics (PRMP) du ministère, Soulou Lalawele.

Au cours de son audi-

tion, ce dernier a expliqué que les estimations financières reposaient sur les prix pratiqués lors d'acquisitions antérieures. Concernant le marché des palettes, il a indiqué que l'exigence d'avoir déjà exécuté un marché d'au moins 300 palettes visait uniquement à vérifier la capacité technique des soumissionnaires. Il a également souligné que sept entreprises avaient participé à la procédure, preuve, selon lui, d'une concurrence effective. S'agissant du marché relatif au groupe électrogène, évalué à 25 millions de francs CFA, la PRMP a précisé qu'il n'était pas réservé à une catégorie particulière d'entreprises. Le dossier de consultation exigeait simplement que les candidats justifient d'au moins un marché similaire réalisé au



Antoine Lékpa Gbégbéni, ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural

cours des cinq dernières années afin de démontrer leur expérience.

Après examen des éléments du dossier, le Comité de règlement des différends a rappelé que la réglementation impose aux autorités contractantes de procéder à une évaluation sincère et rationnelle des montants prévisionnels. Or, aucun élément technique ou financier n'a permis d'établir que les estimations retenues étaient excessives. Le grief de surestimation a donc été écarté.

L'instance a également estimé que les critères d'expé-

rience étaient proportionnés à la nature des prestations attendues. L'exigence d'un marché antérieur portant sur 300 palettes, soit moins du tiers de la quantité à fournir, a été jugée raisonnable et non restrictive. De même, l'obligation de justifier d'une expérience similaire pour le groupe électrogène a été considérée comme conforme aux dispositions réglementaires et destinée à garantir la capacité des candidats à exécuter le marché.

Au terme de son analyse, le Comité a rejeté l'ensemble des griefs et confirmé la régularité des deux procé-

dures. Sa décision sera notifiée à la Personne responsable des marchés publics du ministère, à la Direction nationale du contrôle de la commande publique et publiée par l'ARCOP.

Au-delà de ce dossier, cette décision rappelle que les mécanismes de contrôle de la commande publique reposent sur des éléments objectifs et vérifiables. Si les dénonciations constituent un levier essentiel pour renforcer la transparence, elles doivent être appuyées par des preuves suffisamment solides pour remettre en cause la légalité d'une procédure.

En confirmant la conformité des deux marchés, l'ARCOP réaffirme son rôle de garant de la transparence, de l'équité et de la crédibilité du système togolais de la commande publique, tout en rappelant la nécessité de concilier ouverture à la concurrence et exigences de compétence dans l'attribution des marchés publics.

Mondial 2026 : Bilan décevant pour les nations africaines

La Coupe du monde 2026 qui se joue actuellement aux Etats Unis, au Canada et au Mexique, a été cruelle pour les nations africaines, marquées par des éliminations déchirantes malgré une phase de poules historique. Sur les 10 représentants africains engagés, 9 se sont qualifiés pour les 16es de finale, mais l'aventure s'est arrêtée aux portes des quarts de finale (notamment pour le Maroc et l'Égypte), alimentant le sentiment de désillusion. Un parcours en dents de scie. L'Afrique a pourtant fait forte impression en plaçant presque toutes ses équipes au second tour, un record absolu. Cependant, la transition vers les phases à élimination directe s'est avérée brutale. Des nations majeures ont été sorties dès les 16es et 8es de finale, beaucoup payant le prix fort pour une déconcentration dans les dernières minutes de leurs matches

Coupe du monde 2026 : le bilan des dix équipes africaines

Pour la première fois de son histoire, l'Afrique a aligné dix sélections à la Coupe du monde, un record lié à l'élargissement du tournoi à 48 équipes. Neuf d'entre elles ont atteint les seizièmes de finale, mais aucune n'a dépassé le stade des quarts, le Maroc étant le dernier survivant du tournoi.

Pour la première fois de son histoire, la Confédération africaine de football (CAF) a envoyé dix sélections à la phase finale d'une Coupe du monde, un record rendu possible par le passage du tournoi à 48 équipes. Neuf places qualificatives directes étaient réservées à l'Afrique, contre cinq lors de l'édition 2022 au Qatar, avec une dixième accessible via les barrages intercontinentaux.

Une qualification historique pour dix nations

Les neuf qualifiés directs, sortants de leurs groupes lors des éliminatoires, sont l'Égypte, le Sénégal, l'Afrique du Sud, le Cap-Vert, le Maroc, la Côte d'Ivoire, l'Algérie, la Tunisie et le Ghana. La République démocratique du Congo a complété ce contingent en remportant son barrage intercontinental face à la Jamaïque (1-0 après prolongation), après avoir déjà éliminé le Nigeria aux tirs au but en finale des barrages africains. Il s'agit du premier Mondial de la RDC depuis 1974, sous le nom de Zaïre, mettant fin à 52 ans d'absence. Le Cap-Vert, de son côté, disputait la toute première Coupe du monde de son histoire. Parmi ces dix équipes, cinq n'avaient jusque-là jamais réussi à passer la phase de groupes en Coupe du monde : l'Égypte, l'Afrique du Sud, la Tunisie, la Côte d'Ivoire et la RD Congo. Seul le Maroc, demi-finaliste historique en 2022 au Qatar, s'était jusqu'alors hissé au dernier carré d'un Mondial ; le Ghana et le Sénégal

avaient atteint les quarts de finale par le passé, tandis que l'Algérie s'était limitée à un huitième de finale.

Une phase de groupes réussie : neuf qualifiés sur dix

Les sélections africaines ont globalement bien négocié le premier tour, profitant du format élargi. Dès la première journée, le Maroc a accroché le Brésil, tandis que le Cap-Vert résistait à l'Espagne (1-1), la RD Congo tenait tête au Portugal (1-1), et l'Égypte contenait la Belgique (0-0). Sur les dix équipes engagées, neuf ont validé leur billet pour les seizièmes de finale. Seule la Tunisie a échoué dès la phase de groupes, avec trois défaites en trois matches et un bilan de 12 buts encaissés pour seulement 2 marqués.

Parmi les qualifiés, cinq équipes ont terminé deuxièmes de leur groupe (Maroc, Afrique du Sud, Cap-Vert, Côte d'Ivoire et Égypte), tandis que les quatre autres (Sénégal, Ghana, RD Congo et Algérie) se sont qualifiées parmi les meilleurs troisièmes. Le Cap-Vert s'est particulièrement distingué en terminant deuxième de son groupe, devant l'Uruguay et l'Arabie saoudite, et derrière l'Espagne seulement, sans connaître la défaite lors de cette phase de poules.

Les seizièmes de finale, un tournant fatal pour la majorité

La phase à élimination directe s'est révélée beaucoup plus compliquée pour les représentants africains. Sur les neuf équipes qualifiées pour les seizièmes de finale, sept ont été éliminées à ce stade : l'Afrique du Sud a chuté face au Mexique, la RD Congo a été sortie par l'Angleterre, le Sénégal a été battu par la Belgique après une remontada des Diablos Rouges, l'Algérie a été éliminée par la Suisse, le Ghana par la Colombie, et la Côte d'Ivoire a quitté la compétition après sa défaite contre la Norvège. Le Cap-Vert, de son côté, a résisté jusqu'aux

prolongations face à l'Argentine avant de s'incliner, terminant ainsi une aventure inédite pour la nation insulaire. Seuls le Maroc et l'Égypte, vainqueurs respectivement des Pays-Bas et de l'Australie, se sont hissés en huitièmes de finale, laissant l'Afrique avec deux représentants à ce stade du tournoi.

L'Égypte craque après avoir mené 2-0 face à l'Argentine

En huitièmes de finale, l'Égypte a vécu l'un des scénarios les plus frustrants de la compétition pour une sélection africaine. Menés par les champions du monde en titre argentins, les Pharaons ont pourtant ouvert le score par une tête croisée de Yasser Ibrahim, avant de porter le score à 2-0. Mais l'Argentine, portée par une passe décisive puis un but de Lionel Messi, a renversé la rencontre dans le temps additionnel grâce à une tête décisive d'Enzo Fernández, s'imposant finalement 3-2 sans même avoir besoin de la prolongation.



Le Maroc, de son côté, a validé sa qualification pour les quarts de finale en s'imposant face au Canada, devenant ainsi la première nation africaine de l'histoire à atteindre les quarts de finale lors de deux éditions consécutives de la Coupe du monde.

Le Maroc, dernier représentant africain, chute en quart de finale

En quart de finale, le Maroc s'est incliné 2-0 face à la France, sur des buts de Kylian Mbappé et Ousmane Dembélé, mettant un terme au parcours de la dernière sélection africaine encore en lice dans ce Mondial 2026. Comme lors de toutes les éditions de la Coupe du monde à l'exception de celle de 2022, où le Maroc avait justement écrit l'histoire en atteignant les demi-

finales, aucune équipe africaine n'est parvenue à dépasser le stade des quarts de finale cette année.

Un bilan à teinter : l'Afrique, troisième force du tournoi

Si le plafond de verre reste d'actualité pour le continent, plusieurs éléments viennent nuancer ce constat. Dans un Mondial marqué par une nouvelle démonstration européenne, les sélections africaines se sont installées comme la troisième force du tournoi, juste derrière les Sud-Américains portés par l'Argentine, devant un Brésil et une Colombie en retrait, et surtout devant des équipes asiatiques totalement absentes des huitièmes de finale.

bbcafrrique

L'Argentine renverse l'Angleterre et affrontera l'Espagne en finale

La finale de la Coupe du monde 2026 opposera l'Espagne à l'Argentine! Après la qualification des Espagnols face à la France (2-0), les Argentins se sont imposés 2-1 face à l'Angleterre. Dimanche l'Espagne aura l'occasion de soulever une deuxième fois le trophée après 2010, tandis que l'Argentine tentera de conserver son titre et d'ajouter une 4e étoile à son maillot après 1978, 1986 et 2022.

Bourreau de la Suisse en quarts de finale (3-1 ap), l'Albiceleste défendra son titre acquis en 2022 dans la banlieue de New York face à la Roja. Désormais invaincus lors de leurs 13 dernières rencontres en Coupe du Monde, Lionel Messi et ses coéquipiers tenteront d'apporter un 4e titre à la sélection sud-américaine.

En face, les Anglais ont échoué à se qualifier pour la 2e finale de leur histoire, 60 ans après leur unique sacre. Ils retrouveront la France pour se disputer la 3e place de cette Coupe du monde samedi à Miami. Les deux équipes se sont jaugées lors d'une première mi-temps fermée et tendue, lors de laquelle pas moins de 19 fautes ont été commises. Il a fallu attendre la 34e et une incursion d'Anthony Gordon dans la surface du portier de l'Albiceleste Emiliano Martinez, sans parve-



nir à frapper.

Gordon ouvre la marque

En face, Enzo Fernandez a réveillé les supporters argentins à la 38e en tirant juste au-dessus de la cage de Jordan Pickford. Malgré l'intensité des duels, c'est seulement à la 47e que Jordan Pickford a dû s'interposer sur une frappe cadrée de Julian Alvarez, la première de la rencontre.

Les Three Lions ont cependant fait sauter le verrou argentin à la 55e. Sur un centre de Morgan Rogers, Gordon a devancé le défenseur Nahuel Moli pour pousser le cuir au fond des filets.

Deux passes décisives de Messi

Mené au score pour la deuxième fois du tournoi après avoir renversé l'Égypte en 8es, la sélection de Lionel Scaloni a alors pris le jeu à son compte. L'Argentin Giuliano Simeone n'a été stoppé que

par Djed Spence alors qu'il filait seul au but (57e), puis son coéquipier Alexis Mac Allister s'est procuré deux occasions, mais n'a trouvé que le poteau anglais (76e) puis Pickford lui-même (77e).

A force de presser une défense anglaise de plus en plus bas, l'Argentine est parvenue à égaliser à 5 minutes de la fin du temps réglementaire. Sur une passe décisive de Lionel Messi, Fernandez a parfaitement enroulé sa frappe. Lautaro Martinez a encore bénéficié d'une passe de l'inévitable Messi pour retourner la situation à la 90e+2 et punir les hommes de Thomas Tuchel.

La Rédaction



Des routes entretenues, c'est à cela que sert notre financement

● Route Nationale N°1 (Agoè Cacaveli) ● Lomé-Togo BP: 8646

☎ Tél: (+228) 22 51 88 55 ● www.safertg

